

**SAISON 2020 - 2021**  
**Livret d'inscription Ecole de Golf d'Evreux**

**Nom et Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Date de Naissance :** .....

**Téléphone :** .....

**Mail :** .....

**Niveau / Cours :** .....



*Garden Golf d'Evreux    Rue du Valème 27000 EVREUX    Tel : 02 32 39 66 22*

## BIENVENUE A L'ÉCOLE DE GOLF

La saison 2020/2021 de l'École de Golf va commencer.  
Vous trouverez ci-joint le dossier complet pour l'inscription de votre enfant.

L'École de golf est sous la responsabilité conjointe de l'AS et de la Régie du Golf.

**La Régie du golf** met à disposition les équipements, l'enseignant Arnaud BORE prend la gestion administrative et financière de l'École de Golf.

**L'Association Sportive** s'occupe de la gestion sportive de l'École (les compétitions fédérales ou de club). Mme Marcelle Gueguen est la référente de l'AS auprès de l'École de Golf. Des bénévoles (ASBC) interviennent auprès des enfants afin d'aider les enseignants et accompagner les élèves sur le parcours et lors des compétitions.

Pour coordonner et accomplir toutes ces tâches, nous voulons mettre rapidement en place une « **commission jeune** » composée du Président de l'AS, du directeur du Golf d'Evreux, du responsable de la commission, l'enseignant, des bénévoles (ASBC), de représentants des parents et des élèves.

Si des parents sont intéressés par cette commission, merci de prendre contact avec le Pro. Cette commission a besoin de tout le monde, n'hésitez pas.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne saison golfique.

*Le Président de l'A.S.  
Patrick Tanneau*

*Le directeur du Golf  
Damien Lesavre*

### Saison 2020-2021

**Cette charte précise les droits et devoirs de l'enfant et de leurs parents, elle doit être signée par les parents et par l'élève(s). Elle fait office de règlement intérieur de l'École de Golf d'Évreux.**

Je soussigné(e), .....m'engage à respecter les points suivants :

- **Assiduité** : Le joueur se doit d'assister à la totalité des séances. En cas d'impossibilité il se doit de prévenir le Pro ou le Golf avant le début de la séance.
- **Comportement** : Le joueur doit avoir un comportement respectueux envers les autres joueurs, envers le Pro, envers l'encadrement, il devra respecter les consignes de sécurité relatives à la pratique du golf, et devra avoir un comportement qui ne nuit pas au bon déroulement des séances.
- **Ponctualité** : Le joueur devra être prêt dès le début du cours. Pour cela, il est recommandé d'être présent au minimum 1/4 d'heure avant le début de la leçon et ne pas partir avant la fin de celle-ci. A la fin de la séance, le joueur est sous la responsabilité des parents.
- **Sportivité** : Ne pas perturber les autres joueurs pendant les séances prévues, pendant la durée totale d'une partie, soit sur le compact ou sur le grand parcours. Les règles de comportement (Étiquette) enseignées pendant les cours devront être respectées à tout moment.
- **Respect, Tenue, Matériel** : Le joueur doit respecter l'ensemble des installations à sa disposition. Il doit avoir une tenue correcte, appropriée aux conditions atmosphériques du jour et appropriée à la pratique du golf. Il doit rendre le matériel prêté en bon état et propre (nettoyage des clubs). Les joueurs et joueuses qui disposent d'une tenue de club sont invités à la porter lors des compétitions de club et compétitions officielles extérieures.
- **Propreté** : Ne pas jeter de déchets hors des poubelles.
- **Responsabilité** : Après le cours, si l'enfant n'a pas encore été repris par ses parents ou personne nommément désignée, il doit venir immédiatement à l'accueil du golf afin de contacter ses parents ou une autre personne responsable. Il est formellement interdit à l'élève de quitter l'enceinte du golf tant qu'un parent ou personne nommément désignée ne s'est pas présenté pour venir le chercher.

**Le respect de ces règles est valable sur tous les golfs, que ce soit à Évreux ou dans un autre golf. Le joueur se doit de véhiculer une image positive de l'École de Golf d'Évreux.**

*L'équipe d'encadrement de l'École de Golf d'Évreux, se réserve le droit de suspendre ou de refuser des enfants dont le comportement serait en désaccord avec la présente charte.*

Signature des Parents

Signature de l'enfant(s)

**Autorisation Droit à L'image**

## Saison 2020-2021

Dans le cadre de notre École de Golf, du Golf et de l'Association Sportive du Garden Golf d'Évreux, des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités ou encore d'enregistrer certains événements sur notre site Internet.

Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné(e)

.....,

agissant en qualité de

.....,

autorise l'École de Golf, la Régie et l'Association Sportive du Garden Golf d'Évreux à utiliser l'image de mon enfant pour promouvoir ses activités dans le cadre de ses locaux.

Autorise l'École de Golf, la Régie et l'Association Sportive du Garden Golf d'Évreux à utiliser l'image de mon enfant en dehors de ses locaux, soit :

Sur le site du golf, de l'association et de l'école,

Sur des CD roms ou DVD de compétitions /de rencontres /d'événements scolaires,

Sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir le club, l'association, l'école.

Fait à : ..... le : .....

Signature :

*NB: Les légendes ou commentaires ne permettront en aucun cas d'identifier l'enfant.*

*Rappel :*

*L'autorisation des parents (ou du responsable) d'un enfant mineur doit obligatoirement être obtenue par écrit. Il n'y a pas d'exceptions possibles.*

*Pour un groupe d'enfants, l'autorisation écrite des parents de chaque enfant est obligatoire*

**FICHE URGENCE MEDICALE**

**Saison 2020 - 2021**

**Nous soussignés :**

**Père et mère ou tuteurs légaux (1) de l'enfant :**

autorisons notre enfant à participer à l'École de Golf pour la saison 2020-2021. Par ailleurs, nous autorisons la direction du Club ou l'équipe d'enseignement du Club à prendre toutes les mesures nécessaires d'urgence en cas d'accident survenant à notre enfant.

En cas de maladie subite ou d'accident, l'équipe d'encadrement de l'École de Golf pourra prévenir les parents ou personnes responsables légales de l'enfant aux numéros de téléphone suivants :

**Domicile** ..... **Travail** ..... **Portable** .....

**Personne à prévenir en cas d'absence : Nom** ..... **Prénom** .....

**N° de tél. : Domicile** ..... **Travail** ..... **Portable** ..... **N°**  
**sécurité sociale (de la personne référente ou de l'enfant) :** .....

**Nom de la mutuelle :** .....

**Médecin de famille :** ..... **N° de téléphone :** .....

**Lieux d'hospitalisation préférentiels (1) :**

**Centre hospitalier de** .....

**Clinique** .....

**Fait à :** ..... **, le :** .....

**(2) Monsieur :** ..... **Madame :** .....

**Signature** ..... **Signature(1) Rayer les mentions inutiles** ..... **(2)**

*Date, noms et prénoms des signataires*

## PLANNING ECOLE DE GOLF 2020/2021

GROUPE DU MERCREDI					
Septembre	2	9	16	23	30
Octobre	7	14	21	28	
Novembre	4	11	18	25	
Décembre	2	9	16	23	30
Janvier	6	13	20	27	
Février	3	10	17	24	
Mars	3	10	17	24	31
Avril	7	14	21	28	
Mai	1	5	12	19	26
Juin	2	9	16	23	30

**VACANCES**
**COURS**
**INSCRIPTIONS**

GROUPE DU SAMEDI					
Septembre	5	12	19	26	
Octobre	3	10	17	24	31
Novembre	7	14	21	28	
Décembre	5	12	19	26	
Janvier	2	9	16	23	30
Février	6	13	20	27	
Mars	6	13	20	27	
Avril	3	10	17	24	
Mai	1	8	15	22	29
Juin	5	12	19	26	

**VACANCES**
**COURS**
**INSCRIPTIONS**